

L'HISTOIRE DE NOYON

racontée par le nom de ses rues

Faubourg d'Amiens (suite)

Sur la route de Roye

On ne saurait quitter le faubourg d'Amiens sans se soucier de l'importance historique de ce tronçon de la route de Roye qui, de la Verse, aboutit au Canal du nord, à peu près à la limite des communes de Noyon et de Beaurains. Chemin des Gaulois, route des Romains, route des gallo-romains et toujours passage des Barbares de toutes origines. Plus près de nous, cette route fut souvent la voie des invasions. Ainsi celle des troupes de la reine de Hongrie pillant et saccageant la ville en 1552 ; jusqu'à celle aussi des Allemands le 30 août 1914. Elle fut un des théâtres des batailles autour de Noyon au cours de la première guerre mondiale ; celle aussi où, en juin 1940, se produisit la néfaste méprise qui devait conduire à l'anéantissement d'une unité de chars français refoulée par des troupes françaises assurant la garde du pont du canal.

Les chroniques nous ont transmis la mémoire d'autres événements dont il s'agit présentement.

Le marais d'Huez

Lorsque le visiteur s'achemine en direction de Roye, il longe sur sa gauche les lieux-dits "Le Rond d'Arbres", qui le sépare de la plaine d'Orchies, le canton de la Fontaine Saint-Martin, celui de la chapelle Saint-Martin, ainsi qu'une partie du territoire de Vauchelles. Du côté droit, à l'angle formé par le chemin du Châtelain et la route de Roye, un abreuvoir était alimenté par la Verse. Ensuite s'étendait le marais d'Huez qui concourait à l'assainissement municipal.

En effet, "les Bans et statuts de Noyon" codifiés en 1398 comportaient un chapitre intitulé "les immondices" dont voici le premier paragraphe qui aidera à la connaissance des usages de l'époque : "Tous ceux et celles qui jetteront, amasseront ou feront fiens emmy la rue et la chaussée les facent et mettent devant leurs huys arrière du ruyot (ruisseau) qui est au fond de la voie, et ayant à les vuidier dans les trois jours hors de la cité ès lieux ci-après dénommés, c'est à scavoir ... ès maretz outre le pont d'Vez."

C'est dans ce marais, comme dans celui du Ferneux, que furent brûlés des chariots entiers de documents "distracts des établissements religieux", ainsi que s'exprima le directoire du district de Noyon dans sa lettre du 25 août 1793 aux officiers municipaux. Le lecteur sait déjà dans quelle ambiance d'allégresse populaire s'effectuaient ces autodafés

La Solle Saint-Martin

Continuant son chemin, notre voyageur parvenait à la Solle Saint-Martin, hameau dont le nom se trouve fréquemment cité dans les textes comme point de repère géographique relatif à la voirie. Par exemple, il est attesté de ces façons : en 1180, la cauchie qui conduit de la Solle Saint-Martin à Pont l'Évêque ; ou encore : Louis Desmaretz, écuyer, seigneur de Beaurains est assassiné près de la Solle Saint-Martin le 31 janvier 1663.

Le voyageur pourra se demander quelles ont été les circonstances de cette appellation donnée à ces lieux. Elles remontent à l'antiquité et nul alors n'a pensé à les consigner ; ce qui lui laisse le choix du sens de solle et de la raison pour laquelle elle reçut le nom de Saint-Martin. La Solle signifie-t-elle le seuil, la limite de la commune,

ou bien une aire de battage du blé, ou encore une terre soumise à l'assolement ? Quant au nom de Saint-Martin, il semble que la fréquence de son emploi dans cette région dite "plaine d'Orchies" pourrait provenir d'un antique prieuré en rapport avec la ville d'Orchies. Quoi qu'il en soit, il a été officialisé par l'état du territoire de Noyon établi en 1790 et par le plan cadastral de 1832.

Ce hameau situé dans l'angle obtus formé par le début du chemin de Beaurains avec la route de Roye et sur lequel passe désormais le canal du Nord, était le chef-lieu du fief de la Solle Saint-Martin. Il était composé de cinq habitations, dont sans doute une résidence seigneuriale et sûrement une maison appartenant à l'évêché qui en tirait des revenus et entretenait un sergent chargé de la garde de la cauchie (le chemin de Roye). En outre, c'est là qu'on avait dressé les fourches patibulaires, c'est-à-dire le gibet qui servait à l'exécution des condamnations à mort par pendaison. On comprend que cet endroit ait eu une résonance redoutable dans le langage populaire. Il faut également signaler que ce site débordant sur Beaurains était riche en cendres pyriteuses qui servaient à l'amendement et à la fertilisation des terres de culture. Elles furent exploitées et vendues surtout en Flandre d'où de grosses voitures pouvaient faire plus de quatre-vingts kilomètres pour charger des "cendres de Picardie", ainsi qu'en faisait la publicité un almanach de 1764.

La seigneurie de la Solle était la propriété de l'ancienne famille soucanye ; par le jeu des alliances, du XVIII^e siècle à la Révolution, elle appartint aux Blampin de la Solle. Charles Blampin se maria avec Radegonde Billy et mourut en 1699. Leur fils Eloi-Charles Blampin de la Solle épousa le 1^{er} septembre 1700 Marguerite Bellot (1660-1702), douzième et dernière d'une famille qui se distingua par ses participations à la gestion de la ville de Noyon.

Cloches et Poulet d'Inde

La Solle Saint-Martin était le lieu extrême où les autorités et la population accueillaient les personnalités qu'elles voulaient honorer. Après la Révolution, il en fut ainsi lorsque le premier évêque des diocèses d'Amiens et de Beauvais, Mgr de Villaret, vint visiter les fidèles de l'ancien diocèse de Noyon le 24 août 1802, par une chaleur torride. Une occasion similaire se présenta cinq ans plus tard lorsque le clergé, les marguilliers et la municipalité s'appliquèrent à collecter assez de finances pour faire remplacer les cloches brisées pendant la révolution. En 1807, Joseph Baudoux, laboureur à Saint-Jacques, put aller chercher à Paris les 5300 livres du bronze acheté, et les conduire à Carrépus chez le fondeur Nicolas Cavillier. Puis ce fut un fermier de la Solle Saint-Martin, Cordongnon qui voitura les trois nouvelles cloches sur un chariot décoré de fleurs et de banderoles.

Un fils de ce Cordongnon fut à l'origine du proverbe local : "S'il n'en dit rien, il n'en pense pas moins, comme le poulet d'Inde de Cordongnon". Son père l'avait envoyé au marché aux volailles de Noyon vendre un poulet d'Inde. Placé près d'un homme qui vendait un sansonnet pour 200 livres, Cordongnon proposa 400 livres pour son poulet à une acheteuse qui se récria. Le vendeur justifia son prix par la différence de taille. La dame répliqua : "C'est vrai ; mais le sansonnet parle et cause". Le fils Cordongnon s'écria : "Si el mienne ène parle poin, i n'in pense mi moins ! ..."

(à suivre)

Jean Goumard